



**PRÉFET
DE LA ZONE DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ DE
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général pour
l'administration de la police**

Bureau des ressources humaines
et de la paie

N° HC / SGAP / 412

Papeete, le 11 septembre 2023

**AVIS DE RECRUTEMENT
DE POLICIERS ADJOINTS**

Le Secrétariat général pour l'administration de la police en Polynésie française organise la session 2023-04 de recrutement de policiers adjoints pour la Polynésie française selon le calendrier suivant :

- Ouverture des inscriptions **en ligne uniquement** :.....18 septembre 2023
- Clôture des inscriptions en ligne (à 23h59) :.....18 octobre 2023
- Épreuves sportives :.....13 novembre 2023
- Épreuves écrites (photolangage, tests psychotechniques) :.....14 novembre 2023
- Épreuve orale :.....4 au 6 décembre 2023

Les épreuves seront organisées sur l'**île de Tahiti**.

Les résultats seront proclamés à compter du 6 décembre sur la page Facebook de la DTPN (Police nationale de la Polynésie française) et sur le site internet du haut-commissariat. Les candidats retenus devront se soumettre à une visite médicale d'aptitude et à une enquête administrative obligatoires.

Les candidats agréés seront amenés à exercer dans les services de la Direction territoriale de la police nationale de la Polynésie française en qualité d'agent contractuel de droit public (contrat de 3 ans renouvelable une fois).

Conditions à remplir

- Être de nationalité française et jouir de ses droits civiques
- Être âgé de 18 ans révolus et de moins de 30 ans à la date d'incorporation effective au sein d'une structure de formation de la police nationale
- Être en position régulière au regard du service national et notamment, pour les candidats âgés de moins de 25 ans, avoir accompli la Journée de défense et citoyenneté
- Ne pas avoir de mention au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatible avec l'exercice des fonctions de policier adjoint
- Être reconnu apte médicalement et apte à travailler de jour comme de nuit
- Aucune condition de diplôme n'est requise

Inscriptions

Par voie dématérialisée uniquement
sur le site internet www.devenirpolicier.fr
jusqu'au 18 octobre 2023 à 23h59 (heure locale)

Liste des documents à fournir impérativement

Le jour des épreuves sportives :

- Un **certificat médical d'aptitude** de moins de trois mois délivré par un médecin de son choix autre qu'un médecin agréé de la police nationale, attestant que le candidat peut passer tant l'exercice d'isométrie musculaire que le test d'endurance cardio-respiratoire (**utiliser le modèle joint**)
Tout candidat ne pouvant pas fournir ce certificat sera exclu des épreuves

Lors de l'épreuve écrite :

- Une lettre **manuscrite** de motivation exposant le projet professionnel du candidat
- Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité
- Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, un certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ou à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou une attestation provisoire de participation à l'une ou l'autre de ces journées. Les candidats âgés de plus de 25 ans et de moins de 30 ans ne doivent fournir aucun justificatif
- Une copie des titres et diplômes obtenus

Le préfet-commissaire et par délégation,
le chef de secrétariat général
de l'administration de la police
en Polynésie française



Céline MANA